

Demande de versement pour cause de départ à l'étranger

La forme masculine inclut le féminin, le singulier et le pluriel. Veuillez cocher les cases applicables et compléter le formulaire. Tous les champs sont obligatoires. Les ratures et l'usage de correcteurs liquides sont interdits.

Le preneur de prévoyance soussigné demande le versement de l'avoir ci-dessous du pilier 3a en raison de son départ définitif la Suisse.

Coordonnées

N° de compte

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Rue (en Suisse)

NPA, localité (en Suisse)

Rue (à l'étranger)

NPA et localité (à l'étranger)

État de résidence (nouveau)

Date du départ

Téléphone 1

Téléphone 2

Adresse e-mail

Nationalité(s)

N° AVS

État civil

célibataire

divorcé

depuis le (date)

partenariat enregistré dissous

depuis le (date)

veuf de conjoint ou partenaire enregistré

depuis le (date)

marié / vivant en partenariat enregistré (veuillez compléter les champs ci-dessous)

• Date du mariage/d'enregistrement du partenariat

• Nom et prénom du conjoint/partenaire enregistré

• Date de naissance du conjoint/partenaire enregistré

• Sexe du conjoint/partenaire enregistré

féminin masculin

Permis de séjour et de travail

Êtes-vous un ressortissant de votre nouvel État de domicile?

Oui (veuillez joindre une copie de la pièce d'identité correspondante)

Non (veuillez répondre à la question ci-dessous)

Je dispose d'un permis de séjour et de travail dans le nouvel État de domicile.

Oui (veuillez le joindre)

Non (veuillez répondre à la question ci-dessous)

J'ai la nationalité suisse ou je suis ressortissant d'un État membre de l'UE/AELE et mon nouvel État de domicile est un État membre de l'UE/AELE.

Oui (veuillez joindre une copie de la pièce d'identité et du contrat de travail correspondants)

Non (veuillez joindre vos permis de séjour et de travail, sans quoi l'avoir ne peut être retiré)

Mise en gage pour l'encouragement à la propriété du logement

L'avoir de prévoyance est-il mis en gage?

Non

Oui (veuillez joindre la déclaration de libération de gage du/des précédent(s) créancier(s) gagiste(s))

Versements en espèces, versements anticipés au titre de l'encouragement à la propriété du logement et rachats

Dans les trois dernières années, avez-vous demandé le versement d'une partie de votre avoir de prévoyance pour un motif de versement en espèces?

Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)

Non

Dans les trois dernières années, avez-vous obtenu le versement anticipé d'une partie de votre avoir de prévoyance au titre de l'encouragement à la propriété du logement?

- Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)
- Non

Dans les trois dernières années, avez-vous effectué des rachats facultatifs dans votre caisse de pension?

- Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)
- Non

Instruction de versement

(Clôture, versement partiel impossible)

IBAN/N° de compte

Banque et IID (N° clearing)
(en l'absence d'IBAN uniquement)

Prénom et nom du titulaire du compte

Adresse du titulaire du compte

NPA et localité du titulaire du compte

Délai (au plus tard 6 mois après
la réception de la demande)

au plus tôt le **ou**

Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications ci-dessus et des documents soumis. Je confirme quitter définitivement la Suisse et avoir légalement élu domicile à l'étranger. Je confirme avoir l'autorisation d'exercer une activité lucrative dans le nouvel Etat de domicile. J'autorise la fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR («fondation») à procéder au besoin à des vérifications complémentaires, notamment auprès des tribunaux, autorités et institutions de prévoyance. La fondation décline toute responsabilité quant aux conséquences des éventuels retards de paiement et paiements non exécutés, en particulier dans le cas d'un versement en fin d'année. Les conséquences fiscales du versement ne sont pas vérifiées par la fondation et doivent être clarifiées par le preneur de prévoyance. **Le droit suisse s'applique. Le for et le lieu d'exécution est Bâle.**

Date

Signature du preneur de prévoyance

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré *

* (La signature doit être certifiée par un organe officiel ou par un notaire si le dernier solde du compte Terzo dépasse 25 000 CHF. Il est également possible d'apposer sa signature en personne dans une succursale de la Banque WIR sur présentation d'une pièce d'identité officielle.)

À retourner avec toutes les annexes applicables à:

Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR, case postale, 4002 Bâle

Annexes obligatoires:

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du preneur de prévoyance

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du conjoint ou du partenaire enregistré

ou, si le demandeur n'est pas marié, ne vit pas en partenariat enregistré

- Copie d'un certificat individuel d'état civil récent (disponible à l'office de l'état civil) ou d'une attestation officielle récente de l'état civil; et jugement valide de divorce/dissolution en cas de divorce/dissolution du partenariat les six mois précédents

- Copie de la déclaration de départ du lieu de résidence en Suisse

- Copie de l'attestation officielle de résidence à l'étranger

- Copie du contrat de bail, du justificatif de domicile ou du contrat de vente du terrain à l'étranger

- Copie de la pièce d'identité de l'état de résidence, selon la demande

- Copie des permis de séjour et de travail, selon la demande

- Copie du contrat de travail, selon la demande

- Copie de la déclaration de libération de gage, selon la demande